



Le canton
valorise
la nature
pour vous

POST TENEBRAS LUX

Aménagement de mares temporaires en faveur du crapaud calamite le long de l'Aire

L'Aire renaturée profite à de nombreuses espèces parmi lesquelles les amphibiens et notamment le crapaud calamite qui apprécie les plans d'eau temporaires des zones pionnières.

Le calamite est présent entre le Pont de Mourlaz et l'autoroute où, au printemps, il pond dans les dépressions humides du canal de décharge.

Toutefois, la profondeur de ces dépressions est insuffisante et, les années chaudes, les gouilles subissent un assèchement rapide qui ne permet pas aux têtards de se développer.

MAITRE D'OEUVRE

Etat de Genève
Département du territoire (DT)
Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

MANDATAIRES

Atelier Nature et Paysage Sàrl à Meyrin

SITEL SA à Puplinge

CARACTÉRISTIQUES

Durée des travaux : février-mars 2021

Coût du chantier : CHF 50'000

Pour tout renseignement
Office cantonale de l'agriculture et de la nature - OCAN
M. Vincent Jaggi
vincent.jaggi@etat.ge.ch
022 388 55 54

L'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) met ainsi en œuvre des travaux pour augmenter le nombre de petits plans d'eau favorables à la reproduction du crapaud calamite le long de l'Aire.

Les travaux consistent à surcreuser ponctuellement le canal afin de créer des gouilles d'une profondeur suffisante.

Une mare vidangeable, d'une surface plus importante, sera également aménagée.

